[Boissac, Des maladies simulées (1870) - suite]

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb014_f0287
SourceBoite_014-5-chem | Hystérie. Charcot→Babinski.
LangueFrançais
TypeFicheLecture
RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).
Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par équipe FFL Notice créée le 18/03/2021 Dernière modification le 23/04/2021

Réservé à l'usage privé - Loi n° 57.298 du 11.3.1957

lade, je ne sais pourquoi on m'a amené ici. On doit tout simplement commencer par lui adresser quelques questions sur les choses ordinaires de la vie qui lui sont familières, lui demander son nom, son âge, sa profession, etc., et arriver ainsi d'une manière détournée à l'objet de son délire. Le plus souvent l'aliéné est peu communicatif, on est obligé de provoquer ses réponses, il donne difficilement des explications, il livre avec répugnance les idées qui l'obsèdent. Le simulateur, au contraire, s'empresse de fournir tous les renseignements possibles sur son délire.

Jamais un aliéné ne reconnaît qu'il est fou, le simulateur croit bien faire en agissant autrement, il répète à qui veut l'entendre qu'il a perdu la tête, il indique les causes de son délire, va parfois même jusqu'à en donner le nom. Rien de semblable ne s'observe chez l'aliéné réel qui, n'ayant pas conscience de son état, considère comme réelles toutes ses fausses sensations, toutes ses fausses idées, et est par conséquent tout à fait incapable d'apprécier sa propre situation mentale.

Le simulateur assez osé pour prétendre qu'il n'est pas fou, que c'est à tort qu'il est considéré comme tel, se rencontre rarement; celui qui feint la folie en parlant ainsi aurait trop peur d'être pris au mot.

Lorsqu'on interroge un aliéné suspect, il faut lui faire des questions nombreuses, un peu précipitées, afin de ne pas lui laisser le temps de préparer sa réponse, ou bien, lorsqu'on est parvenu à le faire causer, le laisser continuer seul de manière à bien se rendre compte de l'enchaînement de ses idées, et de lui faire exhiber le tableau complet de sa simulation.

Pendant cet examen, quelque fondés que puissent être nos soupçons, il ne faut jamais les laisser apercevoir, sembler, au contraire, être la dupe de tous les discours du simulateur. Dans le monde, on a, vous le savez, les idées les plus

BnF MSS

Réservé à l'usage privé - Loi n° 57.298 du 11.3.1957

Réservé à l'usage privé - Loi n° 57.298 du 11.3.1957

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Foucault-fiches/items/show/15027?context=pdf

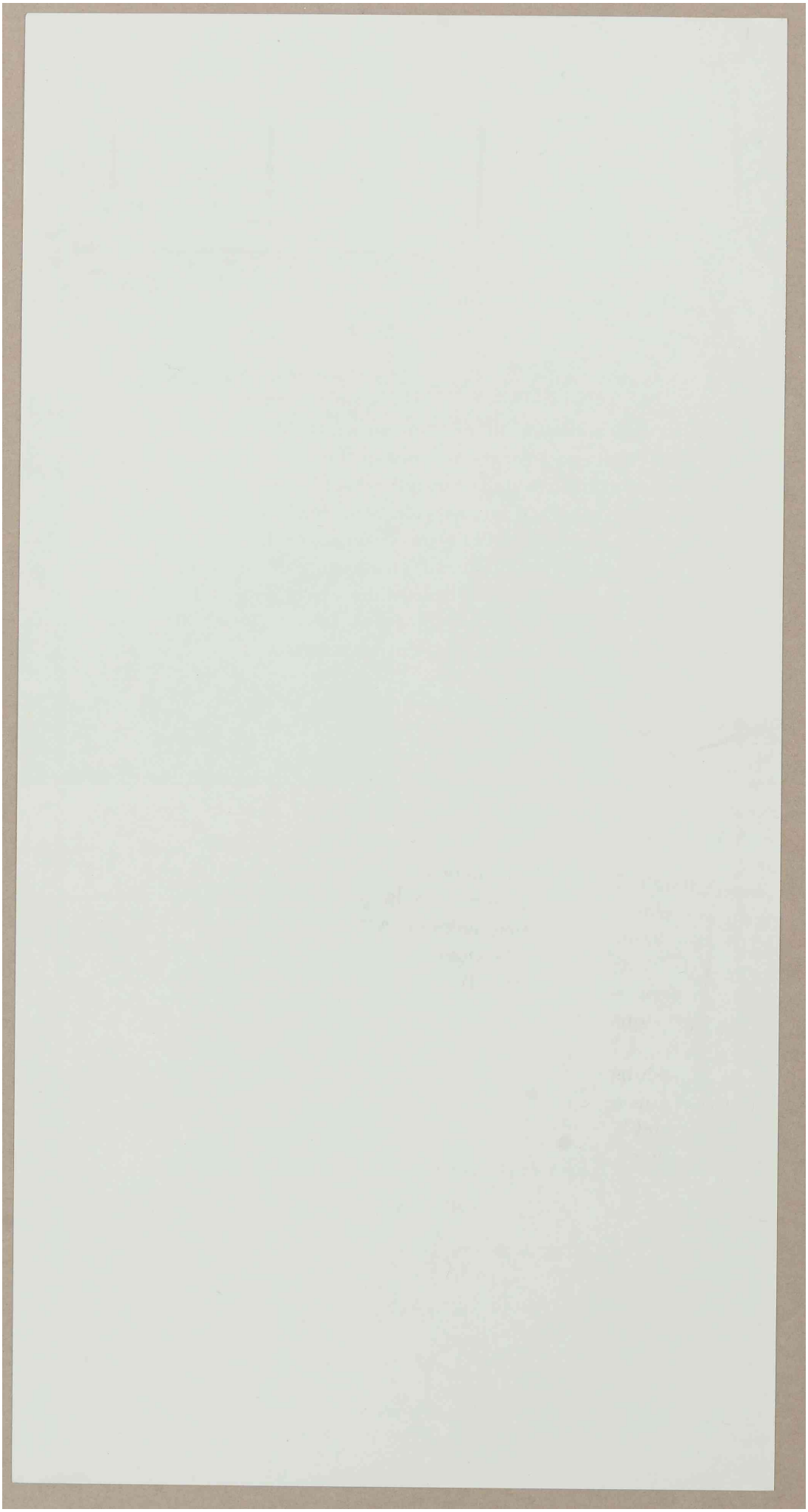

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Foucault-fiches/items/show/15027?context=pdf